

**226C0161**  
FR0011898584-OP019-RA01

6 février 2026

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

**UV GERMI**  
(Euronext Growth Paris)

Le 5 février 2026, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société UV GERMI visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital non motivée par des pertes (cf. D&I 2226C0156 du 5 février 2026).

La note d'information de la société UV GERMI (visa n°26-018 du 5 février 2026) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

Il est précisé que l'assemblée générale mixte des actionnaires, réunie le 5 janvier 2026, a notamment approuvé la résolution nécessaire à la réduction de capital au titre de l'offre publique de rachat d'actions.

L'offre publique de rachat d'actions sera ouverte du **9 février 2026 au 2 mars 2026** inclus<sup>1</sup>.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

---

<sup>1</sup> Cf. article R. 225-154 du code de commerce.